

Les LUMIÈRES



Les LUMIÈRES en ACTION
Anthologie

en ACTION

*Textes rassemblés par Alain SANDRIER
avec la collaboration de Colas DUFLO & de Stéphane PUJOL*

SOMMAIRE

Anthologie

<i>Fontenelle, Entretiens sur la pluralité des mondes (1686)</i>	4
<i>Dumarsais, Le Philosophe (ca. 1716)</i>	8
<i>Montesquieu, Lettres persanes (1721)</i>	12
<i>Montesquieu, Lettres persanes (1721) Lettre 36</i>	14
<i>Jean Meslier, Mémoire des pensées et sentiment (1729)</i>	16
<i>Marivaux, La Vie de Marianne (1736)</i>	18
<i>Montesquieu, De l'esprit des lois (1748) Livre XI, chapitre 6</i>	20
<i>Montesquieu, De l'esprit des lois (1748) Livre XV, chapitre 5</i>	22
<i>Jean-Jacques Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1754) Livre XV, chapitre 5</i>	24
<i>Jean-Jacques Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1754) Deuxième partie</i>	26
<i>Voltaire, Testament de Jean Meslier (1762)</i>	28
<i>Voltaire, Traité sur la tolérance (1763) Chapitre XIX</i>	30
<i>Voltaire, Dictionnaire philosophique (1767) «Foi I»</i>	32
<i>D'Holbach, Système de la nature (1770)</i>	34

<i>Nicolas-Sylvestre Bergier, Examen du matérialisme, ou Réfutation du système de la nature (1771)</i>	36
<i>Diderot, Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de *** (1775)</i>	38
<i>Condorcet, Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain (1793)</i>	42



Entrée du Salon du Prince
HÔTEL DE SOUBISE | PARIS

ENTRETIENS SUR LA PLURALITÉ DES MONDES

FONTENELLE 1686

Publiés alors que l'astronomie était à la mode après le passage de la comète de 1681, les *Entretiens* sont une explication des différents systèmes du monde. Pour « instruire et divertir tout ensemble », Fontenelle (1657-1757) présente les dernières découvertes astronomiques dans un dialogue galant : un Philosophe entretient une jeune Marquise pleine d'esprit, et la fait rêver, pendant quelques promenades nocturnes, aux mouvements des astres et à la pluralité des mondes habités, « mondes possibles » explique-il.



Premier soir. Que la Terre est une planète qui tourne sur elle-même, et autour du Soleil.

Nous allâmes donc un soir après souper nous promener dans le parc. Il faisait un frais délicieux, qui nous récompensait d'une journée fort chaude que nous avions essuyée. La Lune était levée il y avait peut-être une heure et ses rayons, qui ne venaient à nous qu'entre les branches des arbres, faisaient un agréable mélange d'un blanc fort vif, avec tout ce vert qui paraissait noir. Il n'y avait pas un nuage qui dérobat ou qui obscurcit la moindre étoile, elles étaient toutes d'un or pur et éclatant, et qui était encore relevé par le fond bleu où elles sont attachées. Ce spectacle me fit rêver ; et peut-être sans la marquise eussé-je rêvé assez longtemps ; mais la présence d'une si aimable dame ne me permit pas de m'abandonner à la Lune et aux étoiles. Ne trouvez-vous pas, lui dis-je, que le jour même n'est pas si beau qu'une belle nuit ? Oui, me répondit-elle, la beauté du jour est comme une beauté blonde qui a plus de brillant ; mais la beauté de la nuit est une beauté brune qui est plus touchante. Vous êtes bien généreuse, repris-je, de donner cet avantage aux brunes, vous qui ne l'êtes pas. Il est pourtant vrai que le jour est ce qu'il y a de plus beau dans la nature, et que les héroïnes de romans, qui sont ce qu'il y a de plus beau dans l'imagination, sont presque toujours blondes. Ce n'est rien que la beauté, répliqua-t-elle, si elle ne touche. Avouez que le jour ne vous eût jamais jeté dans une rêverie aussi douce que celle où je vous ai vu près de tomber tout à l'heure à la vue de cette belle nuit. J'en conviens, répondis-je ; mais en récompense, une blonde comme vous me ferait encore mieux rêver que la plus belle nuit du monde, avec toute sa beauté brune. Quand cela serait vrai, répliqua-t-elle, je ne m'en contenterais pas. Je voudrais que le jour, puisque les blondes doivent être dans ses intérêts, fût aussi le même effet. Pourquoi les amants, qui sont bons juges de ce qui touche, ne s'adressent-ils jamais qu'à la nuit dans toutes les chansons et dans toutes les élégies que je connais ? Il faut bien que la nuit ait leurs remerciements, lui dis-je ; mais, reprit-elle, elle a aussi toutes leurs plaintes. Le jour ne s'attire point leurs confidences ; d'où cela vient-il ? C'est apparemment, répondis-je, qu'il n'inspire point je ne sais quoi de triste et de passionné. Il semble pendant la nuit que tout soit en repos. On s'imagine que les étoiles marchent avec plus de silence que le soleil, les objets que le ciel présente sont plus doux, la vue s'y arrête plus aisément ; enfin on en rêve mieux, parce qu'on se flatte d'être alors dans toute la nature la seule personne occupée à rêver. Peut-être aussi que le spectacle du jour est trop uniforme, ce n'est qu'un soleil, et une voûte bleue, mais il se peut que la vue de toutes ces étoiles semées confusément, et disposées au hasard en mille figures différentes, favorise la rêverie, et un certain désordre de pensées où l'on ne tombe point sans plaisir. J'ai toujours senti ce que vous me dites, reprit-elle, j'aime les étoiles, et je me plaindrais volontiers du soleil qui nous les efface. Ah ! m'écriai-je, je ne puis lui pardonner de me faire perdre de vue tous ces mondes. Qu'appellez-vous tous ces mondes ? me dit-elle, en me regardant, et en se tournant vers moi. Je vous demande pardon, répondis-je. Vous m'avez mis sur ma folie, et aussitôt mon imagination s'est échappée. Quelle est donc cette folie ? reprit-elle. Hélas ! répliquai-je, je suis bien fâché qu'il faille vous l'avouer, je me suis mis dans la tête que chaque étoile pourrait bien être un monde. Je ne jurerais pourtant pas que cela fût vrai, mais je le tiens pour vrai, parce qu'il me fait plaisir à croire. C'est une idée qui me plaît, et qui s'est placée dans mon esprit d'une manière riante. Selon moi, il n'y a pas jusqu'aux vérités auxquelles l'agrément ne soit nécessaire. Eh bien, reprit-elle, puisque votre folie est si agréable, donnez-la moi, je croirai sur les étoiles tout ce que vous voudrez, pourvu que j'y trouve du

plaisir. Ah ! Madame, répondis-je bien vite, ce n'est pas un plaisir comme celui que vous auriez à une comédie de Molière ; c'en est un qui est je ne sais où dans la raison, et qui ne fait rire que l'esprit. Quoi donc, reprit-elle, croyez-vous qu'on soit incapable des plaisirs qui ne sont que dans la raison ? Je veux tout à l'heure vous faire voir le contraire, apprenez-moi vos étoiles. Non, répliquai-je, il ne me sera point reproché que dans un bois, à dix heures du soir, j'aie parlé de philosophie à la plus aimable personne que je connaisse. Cherchez ailleurs vos philosophes.

J'eus beau me défendre encore quelque temps sur ce ton-là, il fallut céder. Je lui fis du moins promettre pour mon honneur, qu'elle me garderait le secret, et quand je fus hors d'état de m'en pouvoir dédire, et que je voulus parler, je vis que je ne savais pas où commencer mon discours ; car avec une personne comme elle, qui ne savait rien en matière de physique, il fallait prendre les choses de bien loin, pour lui prouver que la Terre pouvait être une planète, et les planètes autant de terres, et toutes les étoiles autant de soleils qui éclairaient des mondes. J'en revenais toujours à lui dire qu'il aurait mieux valu s'entre tenir de bagatelles, comme toute personne raisonnable auraient fait en notre place. À la fin cependant, pour lui donner une idée générale de la philosophie, voici par où je commençai.

LE PHILOSOPHE

DUMARSAIS ca. 1716

Le grammairien Dumarsais (1676-1756) dresse le portrait robot du « philosophe » au début de la Régence : il en précise les traits qui resteront d'actualité tout au long du siècle des Lumières. D'ailleurs ce texte, longtemps resté manuscrit, a connu une audience plus importante quand il est partiellement et anonymement édité dans l'*Encyclopédie* en 1765 en tant qu'article « Philosophe ».



La vérité n'est pas pour le philosophe une maîtresse qui corrompt son imagination, et qu'il croie trouver partout. Il se contente de la pouvoir démêler où il peut l'apercevoir. Il ne la confond point avec la vraisemblance ; il prend pour vrai ce qui est vrai, pour faux ce qui est faux, pour douteux ce qui est douteux, et pour vraisemblable ce qui n'est que vraisemblable. Il fait plus, et c'est ici une grande perfection du philosophe : c'est que, lorsqu'il n'a point le motif propre pour juger, il sait demeurer indéterminé. Chaque jugement, comme on a déjà remarqué, suppose un motif extérieur qui doit l'exciter ; le philosophe sent quel doit être le motif propre du jugement qu'il doit porter. Si le motif manque, il ne juge point, il l'attend et se console quand il voit qu'il l'attendrait inutilement.

Le monde est plein de personnes d'esprit et de beaucoup d'esprit, qui jugent toujours. Toujours ils devinent, car c'est deviner que de juger sans sentir qu'on a le motif propre du jugement. Ils ignorent la portée de l'esprit humain ; ils croient qu'il peut tout connaître. Ainsi ils trouvent de la honte à ne point prononcer de jugement, et s'imaginent que l'esprit consiste à juger. Le philosophe croit qu'il consiste à bien juger ; il est plus content de lui-même quand il a suspendu la faculté de se déterminer, que s'il s'était déterminé avant que d'avoir senti le motif propre de la décision. Ainsi il juge et parle moins, mais il juge plus sûrement et parle mieux. Il n'évite point les traits vifs qui se présentent naturellement à l'esprit par un prompt assemblage d'idées qu'on est souvent étonné de voir unies. C'est dans cette prompte liaison que consiste ce que communément on appelle esprit. Mais aussi c'est ce qu'il recherche le moins, et il préfère à ce brillant le soin de bien distinguer ses idées, d'en connaître la juste étendue et la liaison précise, et d'éviter de prendre le change en portant trop loin quelque rapport particulier que les idées ont entre elles. C'est dans ce discernement que consiste ce qu'on appelle jugement et justesse d'esprit.

À cette justesse se joignent encore la souplesse et la netteté. Le philosophe n'est pas tellement attaché à un système qu'il ne sente toute la force des objections. La plupart des hommes sont si fort livrés à leurs opinions qu'ils ne prennent pas seulement la peine de pénétrer celles des autres.

Le philosophe comprend le sentiment qu'il rejette avec la même étendue et la même netteté qu'il entend celui qu'il adopte.

L'esprit philosophique est donc un esprit d'observation et de justesse, qui rapporte tout à ses véritables principes. Mais ce n'est pas l'esprit seul que le philosophe cultive ; il porte plus loin son attention et ses soins.

L'homme n'est point un monstre qui ne doive vivre que dans les abîmes de la mer ou dans le fond d'une forêt. Les seules nécessités de la vie lui rendent le commerce des autres nécessaire, et dans quelque état où il se puisse trouver, ses besoins et le bien-être l'engagent à vivre en société. Ainsi, la raison exige de lui qu'il connaisse, qu'il étudie et qu'il travaille à acquérir les qualités sociables. Il est étonnant que les hommes s'attachent si peu à tout ce qui est de pratique, et qu'ils s'échauffent si fort sur de vaines spéculations. Voyez les désordres que tant de différentes hérésies ont causés ! Elles ont toujours roulé sur des points de théorie : tantôt il s'est agi du nombre des personnes de la Trinité et de leur émanation ; tantôt du nombre des sacrements et de leur vertu ; tantôt de la nature et de la force de la grâce. Que de guerres, que de troubles, pour des chimères !

Le peuple philosophe est sujet aux mêmes visions : que de disputes frivoles dans les écoles, que de livres, sur de vaines questions ! Un mot les déciderait, ou ferait voir qu'elles sont indissolubles.

Une secte aujourd'hui fameuse reproche aux personnes d'érudition de négliger l'étude de leur propre esprit, pour charger leur mémoire de faits et de recherches sur l'antiquité, et nous reprochons aux uns et aux autres de négliger de se rendre aimables et de n'entrer pour rien dans la société.

Notre philosophe ne se croit pas en exil en ce monde ; il ne croit point être en pays ennemi ; il veut jouir en sage économe des biens que la nature lui offre, il veut trouver du plaisir avec les autres, et pour en trouver il faut en faire. Ainsi, il cherche à convenir à ceux, avec qui le hasard ou son choix le font vivre, et il trouve en même temps ce qui lui convient : c'est un honnête homme qui veut plaire et se rendre utile.

LETTRES PERSANES

MONTESQUIEU 1721

Dans les *Lettres persanes*, Montesquieu (1689-1755) peut s'amuser des usages et souligner nos ridicules. Ici il s'en prend à l'institution la plus prestigieuse de la République des lettres, à laquelle lui-même finira d'ailleurs par appartenir !



Rica à ***

J'ai ouï parler d'une espèce de tribunal, qu'on appelle l'Académie française. Il n'y en a point de moins respecté dans le monde ; car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé, le peuple casse ses arrêts, et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre.

Il y a quelque temps que, pour fixer son autorité, il donna un code de ses jugements. Cet enfant de tant de pères était presque vieux quand il naquit ; et, quoiqu'il fût légitime, un bâtard, qui avait déjà paru, l'avait presque étouffé dans sa naissance.

Ceux qui le composent n'ont d'autres fonctions que de jaser sans cesse : l'éloge va se placer, comme de lui-même, dans leur babil éternel ; et, sitôt qu'ils sont initiés dans ses mystères, la fureur du panégyrique vient les saisir, et ne les quitte plus.

Ce corps a quarante têtes, toutes remplies de figures de métaphores et d'antithèses : tant de bouches ne parlent presque que par exclamation : ses oreilles veulent toujours être frappées par la cadence et l'harmonie. Pour les yeux, il n'en est pas question : il semble qu'il soit fait pour parler, et non pas pour voir. Il n'est point ferme sur ses pieds ; car le temps, qui est son fléau, l'ébranle à tous les instants, et détruit tout ce qu'il a fait. On a dit autrefois que ses mains étaient avides ; je ne t'en dirai rien, et je laisse décider cela à ceux qui le savent mieux que moi.

Voilà des bizarreries, ***, que l'on ne voit point dans notre Perse. Nous n'avons point l'esprit porté à ces établissements singuliers et bizarres ; nous cherchons toujours la nature dans nos coutumes simples et nos manières naïves.

De Paris, le 27 de la lune de Zilhagé 1715

LETTRES PERSANES

MONTESQUIEU 1721

Lettre 36

Autre cible de la chronique des mœurs que constituent également les Lettres persanes, les cafés, lieu de détente mais aussi de débat. Pourtant, c'est, au bout du compte, sur les dangers des disputes religieuses que Montesquieu (1689-1755) préfère conclure.



Usbek à Réédi

A Venise

Le café est très en usage à Paris : il y a un grand nombre de maisons publiques où on le distribue. Dans quelques-unes de ces maisons, on dit des nouvelles ; dans d'autres, on joue aux échecs. Il y en a une où l'on apprête le café de telle manière, qu'il donne de l'esprit à ceux qui en prennent : au moins, de tous ceux qui en sortent, il n'y a personne qui ne croie qu'il en a quatre fois plus que lorsqu'il y est entré.

Mais, ce qui me choque de ces beaux esprits, c'est qu'ils ne se rendent pas utiles à leur patrie, et qu'ils amusent leurs talents à des choses puériles. Par exemple : lorsque j'arrivai à Paris, je les trouvai échauffés sur une dispute la plus mince qu'il se puisse imaginer : il s'agissait de la réputation d'un vieux poète grec, dont, depuis deux mille ans, on ignore la patrie, aussi bien que le temps de sa mort. Les deux partis avouaient que c'était un poète excellent : il n'était question que du plus ou du moins de mérite qu'il fallait lui attribuer. Chacun en voulait donner le taux : mais, parmi ces distributeurs de réputation, les uns faisaient meilleur poids que les autres : voilà la querelle. Elle était bien vive ; car on se disait cordialement, de part et d'autre, des injures si grossières, on faisait des plaisanteries si amères, que je n'admira pas moins la manière de disputer, que le sujet de la dispute. Si quelqu'un, disais-je en moi-même, était assez étourdi pour aller, devant un de ces défenseurs du poète grec, attaquer la réputation de quelque honnête citoyen, il ne serait pas mal relevé ! et je crois que ce zèle, si délicat sur la réputation des morts, s'embraserait bien pour défendre celle des vivants ! Mais, quoiqu'il en soit, ajoutais-je, Dieu me garde de m'attirer jamais l'inimitié des censeurs de ce poète, que le séjour ; de deux mille ans dans le tombeau n'a pu garantir d'une haine si implacable ! Ils frappent à présent des coups en l'air ; mais que serait-ce, si leur fureur était animée par la présence d'un ennemi ?

Ceux dont je te viens de parler disputent en langue vulgaire ; et il faut les distinguer d'une autre sorte de disputeurs, qui se servent d'une langue barbare, qui semble ajouter quelque chose à la fureur et à l'opiniâtreté des combattants. Il y a des quartiers, où l'on voit comme une mêlée noire et épaisse de ces sortes de gens : ils se nourrissent de distinctions ; ils vivent de raisonnements obscurs et de fausses conséquences. Ce métier où l'on devrait mourir de faim, ne laisse pas de rendre. On a vu une nation entière, chassée de son pays, traverser les mers pour s'établir en France, n'emportant avec elle, pour parer aux nécessités de la vie, qu'un redoutable talent pour la dispute. Adieu.

De Paris, le dernier de la lune de Zilhagé 1713

MÉMOIRE DES PENSÉES ET SENTIMENTS

JEAN MESLIER 1729

L'étonnant mémoire que Jean Meslier (1664-1729) laisse à sa mort n'a jamais été publié intégralement au siècle des Lumières : il n'est connu que par des versions tronquées comme celle que procure Voltaire en 1762. Mais si on se rapporte au texte originel, édité depuis le XIXe siècle et vraiment étudié au XXe siècle seulement, on découvre un texte foisonnant et un auteur d'une incroyable liberté, qui, avec ses références de séminariste, finit cependant par se détacher entièrement de toute religion. C'est donc un curé qui s'adresse familièrement à ses paroissiens par delà sa propre mort pour leur donner un sermon contre la religion.



Sachez donc, mes chers amis, que tout ce qui se débite et que tout ce qui se pratique dans le monde, pour le culte et l'adoration des dieux, n'est qu'erreur, abus, illusion, mensonge et imposture ; que toutes les lois et les ordonnances, qui se publient sous le nom et l'autorité de Dieu ou des dieux ne sont véritablement que des inventions humaines, non plus que tous ces beaux spectacles de fêtes et de sacrifices, et que toutes les autres pratiques de religion et de dévotion, qui se font en leur honneur. Toutes ces choses, dis-je, ne sont que des inventions humaines, qui ont été, comme j'ai déjà marqué, inventées par de fins et rusés politiques, puis cultivées et multipliées par de faux prophètes, par des séducteurs et par des imposteurs ; ensuite reçues aveuglement par des ignorants, et enfin maintenues et autorisées par les lois des princes et des grands de la terre, qui se sont servis de ces sortes d'inventions, pour tenir plus facilement par ce moyen-là, le commun des hommes en bride et faire tout ce qu'ils voudraient ; car dans le fond toutes ces inventions-là ne sont que des *brides à veaux*, comme disait le Sieur de Montaigne, mais elles ne servent qu'à brider l'esprit des ignorants et des simples. Les sages ne s'en brident point, et ne s'en laissent point brider ; parce qu'il n'appartient en effet qu'à des ignorants et à des simples d'y ajouter foi, et de se laisser conduire par-là. Et ce que je dis ici en général de la vanité et de la fausseté des religions du monde, je ne le dis pas seulement des religions païennes et étrangères, que vous regardez déjà comme fausses, mais je le dis également de votre religion chrétienne, que vous appelez catholique, apostolique et romaine, parce qu'en effet elle n'est pas moins vaine ni fausse qu'aucune autre ; parce qu'il n'y en a peut-être point de si ridicule, de si absurde dans ses principes et dans ses principaux points que celle-là, ni qui soit si contraire à la nature même et à la droite raison. C'est ce que je vous dis, mes chers amis, afin que vous ne vous laissiez pas tromper davantage par les belles promesses, qu'elle vous fait des récompenses éternelles d'un paradis, qui n'est qu'imaginaire ; et que vous mettiez aussi votre esprit et votre cœur en repos contre toutes les vaines craintes, qu'elle vous donne des châtiments effroyables d'un enfer qui n'est point. Car tout ce que l'on vous dit de si beau et de si magnifique de l'un, et de si terrible et de si effroyable de l'autre, n'est que fable. Il n'y a plus aucun bien à espérer, ni aucun mal à craindre après la mort. Profitez donc sagement du tems en vivant bien, et en jouissant sobrement, paisiblement et joyeusement, si vous pouvez, des biens de la vie, et des fruits de vos travaux, car c'est le meilleur parti que vous puissiez prendre, puisque la mort mettant fin à la vie, met également fin à toute connaissance et à tout sentiment de bien et de mal.

LA VIE DE MARIANNE

MARIVAUX 1736

Dans l'apprentissage de Marianne, les salons ont leur part : c'est l'occasion pour le romancier de rendre hommage à cette sorte d'école informelle dont il livre une vision aussi enthousiaste que précise. Il est vrai que les contemporains ont reconnu dans les deux salons évoqué dans le roman les images des deux sociétés que Marivaux (1688-1763) a fréquentées, celle de Mme de Tencin et celle de Mme Geoffrin.



Ce ne fut point à force de leur trouver de l'esprit que j'appris à les distinguer pourtant. Il est certain qu'ils en avaient plus que d'autres, et que je leur entendais dire d'excellentes choses, mais ils les disaient avec si peu d'effort, ils y cherchaient si peu de façon, c'était d'un ton de conversation si aisé et si uni, qu'il ne tenait qu'à moi de croire qu'ils disaient les choses les plus communes. Ce n'était point eux qui y mettaient de la finesse, c'était de la finesse qui s'y rencontrait ; ils ne sentaient pas qu'ils parlaient mieux qu'on ne parle ordinairement ; c'était seulement de meilleurs esprits que d'autres, et qui par là tenaient nécessairement de meilleurs discours qu'on n'a coutume d'en tenir ailleurs, sans qu'ils eussent besoin d'y tâcher, et je dirais volontiers sans qu'il y eût de leur faute ; car on accuse quelquefois les gens d'esprit de vouloir briller. Oh ! il n'était pas question de cela ici ; et comme je l'ai déjà dit, si je n'avais pas eu un peu de goût naturel, un peu de sentiment, j'aurais pu m'y méprendre, et je ne me serais aperçue de rien.

Mais à la fin, ce ton de conversation si excellent, si exquis, quoique si simple, me frappa.

Ils ne disaient rien que de juste et que de convenable, rien qui ne fût d'un commerce doux, facile et gai. J'avais compris le monde tout autrement que je ne le voyais là (et je n'avais pas tant de tort) ; je me l'étais figuré plein de petites règles frivoles et de petites finesses polies, plein de bagatelles graves et importantes, difficiles à apprendre, et qu'il fallait savoir sous peine d'être ridicule, toutes ridicules qu'elles sont elles-mêmes.

Et point du tout ; il n'y avait rien ici qui ressemblât à ce que j'avais pensé, rien qui dût embarrasser mon esprit ni ma figure, rien qui me fit craindre de parler, rien au contraire qui n'encourageât ma petite raison à oser se familiariser avec la leur ; j'y sentis même une chose qui m'était fort commode, c'est que leur bon esprit suppléait aux tournures obscures et maladroites du mien. Ce que je ne disais qu'imparfaitement, ils achevaient de le penser et de l'exprimer pour moi, sans qu'ils y prissent garde ; et puis ils m'en donnaient tout l'honneur.

DE L'ESPRIT DES LOIS

MONTESQUIEU 1748

Livre XI, chapitre 6, « De la constitution d'Angleterre »

Dans *L'Esprit des lois*, Montesquieu (1689-1755) distingue les formes de gouvernement en deux grandes catégories : les régimes modérés, comme la République ou la Monarchie, et le régime despotique. La liberté politique, qui caractérise les états modérés, suppose que les pouvoirs se limitent les uns les autres. La constitution anglaise, dans la célèbre analyse qu'en donne Montesquieu, a ce mérite que la même personne ou le même groupe de personnes ne peut pas cumuler les pouvoirs législatifs, exécutif et judiciaire (ce qui est évidemment une façon de décrire en creux ce qui ne va pas dans la monarchie absolue à la française).

●

Il y a dans chaque État trois sortes de pouvoirs: la puissance législative, la puissance exécutrice des choses qui dépendent du droit des gens, et la puissance exécutrice de celles qui dépendent du droit civil.

Par la première, le prince ou le magistrat fait des lois pour un temps ou pour toujours, et corrige ou abroge celles qui sont faites. Par la seconde, il fait la paix ou la guerre, envoie ou reçoit des ambassades, établit la sûreté, prévient les invasions. Par la troisième, il punit les crimes, ou juge les différends des particuliers. On appellera cette dernière la puissance de juger, et l'autre simplement la puissance exécutrice de l'État.

La liberté politique dans un citoyen est cette tranquillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sûreté ; et pour qu'on ait cette liberté, il faut que le gouvernement soit tel qu'un citoyen ne puisse pas craindre un autre citoyen.

Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté ; parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement.

Il n'y a point encore de liberté si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire : car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur.

Tout serait perdu, si le même homme, ou le même corps des principaux, ou des nobles, ou du peuple, exerçaient ces trois pouvoirs: celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers.

Dans la plupart des royaumes de l'Europe, le gouvernement est modéré, parce que le prince, qui a les deux premiers pouvoirs, laisse à ses sujets l'exercice du troisième. Chez les Turcs, où ces trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, il règne un affreux despotisme.

DE L'ESPRIT DES LOIS

MONTESQUIEU 1748

Livre XV, chapitre 5, « De l'esclavage des nègres »

Il n'y a aucun doute pour Montesquieu (1689-1755) : l'esclavage, en soi et selon le droit naturel, est injustifiable. Le chapitre 5 du livre 15 est cité dans toutes les anthologies comme le modèle par excellence du texte ironique. Faisant mine de chercher des raisons justifiant l'esclavage, il montre en réalité que tous les arguments qui tenteraient de le légitimer sont plus insoutenables les uns que les autres, et ne prouvent que l'atrocité de ceux qui les soutiennent.



Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.

Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie, qui font des eunuques, privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui, chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, étaient d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains.

Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez des nations policées, est d'une si grande conséquence.

Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes; parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ?

DISCOURS SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES

JEAN-JACQUES ROUSSEAU 1754

Livre XV, chapitre 5, « De l'esclavage des nègres »

Cherchant à montrer que l'inégalité entre les hommes n'est pas naturelle mais produite par la société, Rousseau (1712-1778) travaille d'abord, dans une démarche hypothétique, à dresser le portrait de l'homme à l'état de nature.

●

En dépouillant cet être, ainsi constitué, de tous les dons surnaturels qu'il a pu recevoir, et de toutes les facultés artificielles qu'il n'a pu acquérir que par de longs progrès ; en le considérant, en un mot, tel qu'il a dû sortir des mains de la nature, je vois un animal moins fort que les uns, moins agile que les autres, mais, à tout prendre, organisé le plus avantageusement de tous. Je le vois se rassasiant sous un chêne, se désaltérant au premier ruisseau, trouvant son lit au pied du même arbre qui lui a fourni son repas, et voilà ses besoins satisfaits. La terre abandonnée à sa fertilité naturelle, et couverte de forêts immenses que la cognée ne mutila jamais, offre à chaque pas des magasins et des retraites aux animaux de toute espèce. Les hommes dispersés parmi eux observent, imitent leur industrie, et s'élèvent ainsi jusqu'à l'instinct des bêtes, avec cet avantage que chaque espèce n'a que le sien propre, et que l'homme n'en ayant peut-être aucun qui lui appartienne, se les approprie tous, se nourrit également de la plupart des aliments divers que les autres animaux se partagent, et trouve par conséquent sa subsistance plus aisément que ne peut faire aucun d'eux. Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air, et à la rigueur des saisons, exercés à la fatigue, et forcés de défendre nus et sans armes leur vie et leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes se forment un tempérament robuste et presque inaltérable. Les enfants, apportant au monde l'excellente constitution de leurs pères, et la fortifiant par les mêmes exercices qui l'ont produite, acquièrent ainsi toute la vigueur dont l'espèce humaine est capable. La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfants des citoyens ; elle rend forts et robustes ceux qui sont bien constitués et fait périr tous les autres ; différente en cela de nos sociétés, où l'État, en rendant les enfants onéreux aux pères, les tue indistinctement avant leur naissance. Le corps de l'homme sauvage étant le seul instrument qu'il connaisse, il l'emploie à divers usages, dont, par le défaut d'exercice, les nôtres sont incapables, et c'est notre industrie qui nous ôte la force et l'agilité que la nécessité l'oblige d'acquérir. S'il avait eu une hache, son poignet romprait-il de si fortes branches ? S'il avait eu une fronde, lancerait-il de la main une pierre avec tant de raideur ? S'il avait eu une échelle, grimperait-il si légèrement sur un arbre ? S'il avait eu un cheval, serait-il si vite à la course ? Laissez à l'homme civilisé le temps de rassembler toutes ses machines autour de lui, on ne peut douter qu'il ne surmonte facilement l'homme sauvage ; mais si vous voulez voir un combat plus inégal encore, mettez-les nus et désarmés vis-à-vis l'un de l'autre, et vous reconnaîtrez bientôt quel est l'avantage d'avoir sans cesse toutes ses forces à sa disposition, d'être toujours prêt à tout événement, et de se porter, pour ainsi dire, toujours tout entier avec soi.

DISCOURS SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES

JEAN-JACQUES ROUSSEAU 1754

Deuxième partie

En pleine période des Lumières, la position de Rousseau (1712-1778) semble un paradoxe : la comparaison du sauvage et du civilisé ne tourne pas à l'avantage de ce dernier, qui ne s'est éloigné de la nature que pour se rendre plus malheureux.

●

L'homme sauvage et l'homme policé diffèrent tellement par le fond du cœur et des inclinations que ce qui fait le bonheur suprême de l'un réduirait l'autre au désespoir. Le premier ne respire que le repos et la liberté, il ne veut que vivre et rester oisif, et l'ataraxie même du stoïcien n'approche pas de sa profonde indifférence pour tout autre objet. Au contraire, le citoyen toujours actif sue, s'agite, se tourmente sans cesse pour chercher des occupations encore plus laborieuses : il travaille jusqu'à la mort, il y court même pour se mettre en état de vivre, ou renonce à la vie pour acquérir l'immortalité. Il fait sa cour aux grands qu'il hait et aux riches qu'il méprise ; il n'épargne rien pour obtenir l'honneur de les servir ; il se vante orgueilleusement de sa bassesse et de leur protection et, fier de son esclavage, il parle avec dédain de ceux qui n'ont pas l'honneur de le partager. Quel spectacle pour un Caraïbe que les travaux pénibles et envieux d'un ministre européen ! Combien de morts cruelles ne préférerait pas cet indolent sauvage à l'horreur d'une pareille vie qui souvent n'est pas même adoucie par le plaisir de bien faire ? Mais pour voir le but de tant de soins, il faudrait que ces mots, *puissance et réputation*, eussent un sens dans son esprit, qu'il apprît qu'il y a une sorte d'hommes qui comptent pour quelque chose les regards du reste de l'univers, qui savent être heureux et contents d'eux-mêmes sur le témoignage d'autrui plutôt que sur le leur propre. Telle est, en effet, la véritable cause de toutes ces différences : le sauvage vit en lui-même ; l'homme sociable toujours hors de lui ne fait vivre que dans l'opinion des autres, et c'est, pour ainsi dire, de leur seul jugement qu'il tire le sentiment de sa propre existence. Il n'est pas de mon sujet de montrer comment d'une telle disposition naît tant d'indifférence pour le bien et le mal, avec de si beaux discours de morale ; comment, tout se réduisant aux apparences, tout devient factice et joué ; honneur, amitié, vertu, et souvent jusqu'aux vices mêmes, dont on trouve enfin le secret de se glorifier ; comment, en un mot, demandant toujours aux autres ce que nous sommes et n'osant jamais nous interroger là-dessus nous-mêmes, au milieu de tant de philosophie, d'humanité, de politesse et de maximes sublimes, nous n'avons qu'un extérieur trompeur et frivole, de l'honneur sans vertu, de la raison sans sagesse, et du plaisir sans bonheur. Il me suffit d'avoir prouvé que ce n'est point là l'état originel de l'homme et que c'est le seul esprit de la société et l'inégalité qu'elle engendre qui changent et altèrent ainsi toutes nos inclinations naturelles.

TESTAMENT DE JEAN MESLIER

VOLTAIRE 1762

A la fin du septième et dernier chapitre de ce qui est devenu, selon une de ses trouvailles publicitaires géniales, le *Testament de Jean Meslier*, Voltaire (1694-1778), sans le dire, fait entendre sa voix derrière celle du curé d'Etrépigny. Il a ajouté purement et simplement un paragraphe qui ne restitue en rien la pensée athée de celui qu'il édite puisqu'il en fait un représentant du déisme que lui-même professe : mais cette trahison se justifie sans doute à ses yeux par la volonté commune de combattre les dérives fanatiques du catholicisme d'Ancien Régime.

●

Je crois, mes chers amis, vous avoir donné un préservatif suffisant contre tant de folies. Votre raison fera plus encore que mes discours, et plutôt à Dieu que nous n'eussions à nous plaindre que d'être trompés ! mais le sang humain coule depuis le temps de Constantin, pour l'établissement de ces horribles impostures. L'Eglise Romaine, la Grecque, la Protestante, tant de disputes vaines, et tant d'ambitieux hypocrites, ont ravagé l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Joignez, mes amis, aux hommes que ces querelles ont fait égorger, ces multitudes de Moines et de Nones, devenus stériles par leur état. Voyez combien de créatures sont perdues, et vous verrez que la Religion Chrétienne a fait périr la moitié du genre humain.

Je finirai par supplier Dieu, si outragé par cette secte, daigner nous rappeler à la Religion Naturelle, dont le Christianisme est l'ennemi déclaré ; à cette Religion simple que Dieu a mis dans le cœur de tous les hommes, qui nous apprend à ne rien faire à autrui, que ce que nous voudrions être fait à nous-mêmes. Alors l'Univers serait composé de bons citoyens, de pères justes, d'enfants soumis, d'amis tendres. Dieu nous a donné cette Religion en nous donnant la raison. Puisse le fanatisme ne la plus pervertir ! Je vais mourir plus rempli de ces désirs que d'espérances.

TRAITÉ SUR LA TOLÉRANCE

VOLTAIRE 1763

Chapitre XIX, « Relation d'une dispute de controverse à la Chine »

Si le *Traité sur la tolérance* est écrit dans le contexte dramatique de la mise à mort injuste de Jean Calas, cet ouvrage, qui aidera à réhabiliter officiellement sa mémoire, utilise tous les registres et toutes les formes littéraires, avec pour point d'orgue la « Prière à Dieu » déiste du chapitre XXIII. L'humour même n'est pas absent et s'illustre parfaitement de cette anecdote dialoguée au chapitre XIX qui présente les querelles chrétiennes du point d'un point de vue décentré, celui de la Chine, dont Voltaire (1694-1778) a tendance à idéaliser le gouvernement.

●

Dans les premières années du règne du grand empereur Kang-hi, un mandarin de la ville de Canton entendit de sa maison un grand bruit qu'on faisait dans la maison voisine : il s'informa si l'on ne tuait personne ; on lui dit que c'était l'aumônier de la compagnie danoise, un chapelain de Batavia, et un jésuite qui disputaient ; il les fit venir, leur fit servir du thé et des confitures, et leur demanda pourquoi ils se querellaient.

Le jésuite lui répondit qu'il était bien douloureux pour lui, qui avait toujours raison, d'avoir affaire à des gens qui avaient toujours tort ; que d'abord il avait argumenté avec la plus grande retenue, mais qu'enfin la patience lui avait échappé.

Le mandarin leur fit sentir, avec toute la discrétion possible, combien la politesse est nécessaire dans la dispute, leur dit qu'on ne se fâchait jamais à la Chine, et leur demanda de quoi il s'agissait.

Le jésuite lui répondit : « Monseigneur, je vous en fais juge ; ces deux messieurs refusent de se soumettre aux décisions du concile de Trente.

— Cela m'étonne, dit le mandarin. » Puis se tournant vers les deux réfractaires : « Il me paraît, leur dit-il, messieurs, que vous devriez respecter les avis d'une grande assemblée : je ne sais pas ce que c'est que le concile de Trente ; mais plusieurs personnes sont toujours plus instruites qu'une seule. Nul ne doit croire qu'il en sait plus que les autres, et que la raison n'habite que dans sa tête ; c'est ainsi que l'enseigne notre grand Confucius ; et si vous m'en croyez, vous ferez très-bien de vous en rapporter au concile de Trente. »

Le Danois prit alors la parole, et dit : « Monseigneur parle avec la plus grande sagesse ; nous respectons les grandes assemblées comme nous le devons ; aussi sommes-nous entièrement de l'avis de plusieurs assemblées qui se sont tenues avant celle de Trente.

— Oh ! si cela est ainsi, dit le mandarin, je vous demande pardon, vous pourriez bien avoir raison. Ça, vous êtes donc du même avis, ce Hollandais et vous, contre ce pauvre jésuite ?

— Point du tout, dit le Hollandais ; cet homme-ci a des opinions presque aussi extravagantes que celles de ce jésuite, qui fait ici le doux avec vous ; il n'y a pas moyen d'y tenir.

— Je ne vous conçois pas, dit le mandarin ; n'êtes-vous pas tous trois chrétiens ? Ne venez-vous pas tous trois enseigner le christianisme dans notre empire ? Et ne devez-vous pas par conséquent avoir les mêmes dogmes ?

— Vous voyez, monseigneur, dit le jésuite ; ces deux gens-ci sont ennemis mortels, et disputent tous deux contre moi : il est donc évident qu'ils ont tous les deux tort, et que la raison n'est que de mon côté.

— Cela n'est pas si évident, dit le mandarin ; il se pourrait faire à toute force que vous eussiez tort tous trois ; je serais curieux de vous entendre l'un après l'autre. »

Le jésuite fit alors un assez long discours, pendant lequel le Danois et le Hollandais levaient les épaules ; le mandarin n'y comprit rien. Le Danois parla à son tour ; ses deux adversaires le regardèrent en pitié, et le mandarin n'y comprit pas davantage. Le Hollandais eut le même sort. Enfin ils parlèrent tous trois ensemble, ils se dirent de grosses injures. L'honnête mandarin eut bien de la peine à mettre le holà, et leur dit : « Si vous voulez qu'on tolère ici votre doctrine, commencez par n'être ni intolérants ni intolérables. »

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE

VOLTAIRE 1767

« Foi I »

Le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire (1694-1778), qui n'est évidemment pas publié sous son nom, connaît plusieurs éditions de 1764 à 1769. Il devient toujours plus combattif et agressif envers la religion chrétienne. La section de l'article « Foi » qui apparaît en 1767 fait partie des réussites littéraires les plus sensibles de l'œuvre : délaissant le travail de la définition propre à un dictionnaire, elle se présente comme une anecdote dont l'auteur supposé dit assez le caractère fictif mais aussi réjouissant et, au bout du compte, suggestif.

●

Un jour le prince Pic de la Mirandole rencontra le pape Alexandre VI chez la courtisane Emilia pendant que Lucrece fille du Saint-Père était en couche et qu'on ne savait dans Rome si l'enfant était du pape ou de son fils le duc de Valentinois, ou du mari de Lucrece Alphonse d'Aragon, qui passait pour impuissant. La conversation fut d'abord fort enjouée. Le cardinal Bembo en rapporte une partie. Petit Pic, dit le pape, qui crois-tu le père de mon petit-fils ? je crois que c'est votre gendre, répondit Pic. Eh comment peux-tu croire cette sottise ? Je la crois par la foi. Mais ne sais-tu pas bien qu'un impuissant ne fait point d'enfants ? la foi consiste, repartit Pic, à croire les choses parce qu'elles sont impossibles ; et de plus l'honneur de votre maison exige que le fils de Lucrece ne passe point pour être le fruit d'un inceste. Vous me faites croire des mystères plus incompréhensibles. Ne faut-il pas que je sois convaincu qu'un serpent a parlé, que depuis ce temps tous les hommes furent damnés, que l'ânesse de Balaam parla aussi fort éloquemment, et que les murs de Jéricho tombèrent au son des trompettes ! Pic enfila tout de suite une kyrielle de toutes les choses admirables qu'il croyait. Alexandre tomba sur son sofa à force de rire. Je crois tout cela comme vous, disait-il, car je sens bien que je ne peux être sauvé que par la foi et que je ne le serai pas par mes œuvres. Ah ! Saint-Père, dit Pic, vous n'avez besoin ni d'œuvres ni de foi ; cela est bon pour de pauvres profanes comme nous, mais vous qui êtes vice-Dieu, vous pouvez croire et faire tout ce qu'il vous plaira, vous avez les clefs du ciel ; et sans doute St Pierre ne vous fermera pas la porte au nez. Mais pour moi, je vous avoue, que j'aurais besoin d'une puissante protection, si n'étant qu'un pauvre prince j'avais couché avec ma fille, et si je m'étais servi du stylet et de la cantarella aussi souvent que Votre Sainteté. Alexandre VI entendait raillerie. Parlons sérieusement, dit-il, au prince de la Mirandole. Dites-moi quel mérite on peut avoir à dire à Dieu qu'on est persuadé de choses dont en effet on ne peut être persuadé ? quel plaisir cela peut-il faire à Dieu ? entre nous, dire qu'on croit ce qu'il est impossible de croire, c'est mentir.

Pic de la Mirandole fit un grand signe de croix. Eh Dieu paternel, s'écria-t-il, que Votre Sainteté me pardonne, vous n'êtes pas chrétien. Non, sur ma foi, dit le pape. Je m'en doutais, dit Pic de la Mirandole.

(par un descendant de Rabelais.)

SYSTÈME DE LA NATURE

D'HOLBACH 1770

Le *Système de la nature* du baron d'Holbach (1723-1789) se présente comme un condensé de la position matérialiste athée, en décrivant les rouages et les éléments d'une nature qui n'a pas besoin de l'hypothèse d'un créateur pour rendre compte de son fonctionnement. Mais, plus littérairement, dans son dernier chapitre, ce traité souvent didactique donne directement la parole à la nature même.



Ecoutez donc la nature, elle ne se contredit jamais.

« ô vous ! Dit-elle, qui d'après l'impulsion que je vous donne, tendez vers le bonheur dans chaque instant de votre durée, ne résistez point à ma loi souveraine. Travaillez à votre félicité ; jouissez sans crainte, soyez heureux ; vous en trouverez les moyens écrits dans votre cœur. Vainement, ô superstitieux ! Cherches-tu ton bien-être au delà des bornes de l'univers où ma main t'a placé. Vainement le demandes-tu à ces fantômes inexorables que ton imagination veut établir sur mon trône éternel ; vainement l'attends-tu dans ces régions célestes que ton délire a créés ; vainement comptes-tu sur ces déités capricieuses dont la bienfaisance t'extasie, tandis qu'elles ne remplissent ton séjour que de calamités, de frayeurs, de gémissements, d'illusions. Ose donc t'affranchir du joug de cette religion, ma superbe rivale, qui méconnaît mes droits ; renonce à ces dieux usurpateurs de mon pouvoir pour revenir sous mes lois. C'est dans mon empire que règne la liberté. La tyrannie et l'esclavage en sont à jamais bannis, l'équité veille à la sûreté de mes sujets ; elle les maintient dans leurs droits ; la bienfaisance et l'humanité les lient par d'aimables chaînes ; la vérité les éclaire ; et jamais l'imposture ne les aveugle de ses sombres nuages.

Reviens donc, enfant-transfuge ; reviens à la nature ! Elle te consolera, elle chassera de ton cœur ces craintes qui t'accablent, ces inquiétudes qui te déchirent, ces transports qui t'agitent, ces haines qui te séparent de l'homme que tu dois aimer. Rendu à la nature, à l'humanité, à toi-même, répands des fleurs sur la route de la vie ; cesse de contempler l'avenir ; vis pour toi, vis pour tes semblables ; descends dans ton intérieur ; considère ensuite les êtres sensibles qui t'environnent, et laisse là ces dieux qui ne peuvent rien pour ta félicité.

Jouis, et fais jouir des biens que j'ai mis en commun pour tous les enfants également sortis de mon sein ; aide les à supporter les maux auxquels le destin les a soumis comme toi-même.

J'approuve tes plaisirs, lorsque sans te nuire à toi-même, ils ne seront point funestes à tes frères, que j'ai rendus nécessaires à ton propre bonheur. Ces plaisirs te sont permis, si tu en uses dans cette juste mesure que j'ai fixée moi-même.

Sois donc heureux, ô homme ! La nature t'y convie, mais souviens-toi que tu ne peux l'être tout seul ; j'invite au bonheur tous les mortels ainsi que toi, ce n'est qu'en les rendant heureux que tu le seras toi-même ; tel est l'ordre du destin ; si tu tentais de t'y soustraire, songe que la haine, la vengeance et le remords sont toujours prêts à punir l'infraction de ses décrets irrévocables. »

EXAMEN DU MATÉRIALISME, OU RÉFUTATION DU SYSTÈME DE LA NATURE

NICOLAS-SYLVESTRE BERGIER 1771

Bergier (1718-1790) est une figure particulière parmi les défenseurs de la religion chrétienne : il s'est fait une spécialité des réfutations des penseurs et des œuvres les plus en vue du combat contre la religion, tels les ouvrages de Voltaire, Rousseau et d'Holbach, sans pouvoir toujours percer les attributions avec certitude. Il se livre ainsi à un patient jeu de recoupement des thèmes et des idées à combattre. Contrairement aux autres antiphilosophes, qui n'hésitent pas à manier l'invective voire les attaques personnelles, il s'en tient à une approche strictement spéculative. L'« avertissement » de sa réfutation du *Système de la nature* montre cependant que cette démarche n'est pas exempte d'une condamnation ferme dont la violence est déléguée aux autorités.

●

Ce livre, prétendu original, n'est cependant nouveau ni pour le fond ni pour la forme ; c'est toujours l'hypothèse des épicuriens et de Spinoza ; la plus grande partie n'est qu'une copie et une répétition suivie, de la *Contagion sacrée*, publiée sous le nom de Trenchard, et de l'*Essai sur les Préjugés*, attribué à Dumarsais : on y retrouvera la plupart des objections et des invectives que nous avons déjà relevées dans la *Réfutation du Christianisme dévoilé* ; la morale est la même que celle du livre de l'*Esprit*.

Pour répondre à cette production, à laquelle les philosophes ont fait le plus grand accueil, nous garderons la même méthode que dans les ouvrages précédents ; nous nous attacherons à suivre exactement notre auteur ; nous conserverons même, autant qu'il sera possible, tous les titres des chapitres. Comme son système est lié dans ses différentes parties jusqu'à un certain point, et autant que des absurdités peuvent l'être, si l'on parvient à l'arrêter au principe d'où il est parti, et à en prouver la fausseté, toutes les conséquences qu'il a tirées tombent d'elles-mêmes. Son grand artifice a été de supposer toujours ce qui est évidemment faux et absurde ; nous n'imiterons point ce procédé insidieux ; nous cherchons de bonne foi la vérité, et nous n'avons d'autre intérêt que de la faire connaître.

On aurait pu insister davantage sur les principes d'anarchie et d'indépendance que l'auteur a répandus dans son ouvrage, et sur les déclamations qu'il s'est permises contre le pouvoir souverain en général ; mais ce n'est point à nous, c'est aux magistrats de réprimer de pareils excès ; et déjà le *Système de la Nature* a éprouvé la sévérité de leurs arrêts. Nous ne cherchons point à exciter l'indignation publique contre des écrivains que nous plaignons, sans les craindre ni les haïr ; leurs maximes ne peuvent faire aucune impression sur les esprits raisonnables.

Ce serait suivre un très mauvais exemple, que de montrer, comme les Incrédules, de la passion et de l'humeur. Nous soutenons la cause de Dieu et de l'humanité ; à la vue de si grands intérêts, toute prévention personnelle, tout motif particulier doivent disparaître. Que l'auteur du *Système de la Nature* soit mort ou vivant, François ou étranger, connu ou supposé, célèbre ou obscur, tout cela est égal : c'est le livre seul que nous examinons ; il importe fort peu de savoir de quelle main il est parti. Ce philosophe nous invite à interroger la nature, la raison, l'expérience ; nous tâcherons de suivre ce conseil plus fidèlement qu'il n'a fait lui-même.

ENTRETIEN D'UN PHILOSOPHE AVEC LA MARÉCHALE DE ***

DIDEROT 1775

Ces entretiens écrits tardivement par Diderot (1713-1784) débattent d'une façon libre et enjouée d'une question pourtant cruciale, le rapport de la religion et de la morale. Un athée peut-il faire être vertueux? Quelle utilité y a-t-il à faire le bien ? La notion d'intérêt fournit au philosophe un principe généralisable pour l'élaboration d'une morale sans Dieu.



J'avais je ne sais quelle affaire à traiter avec le maréchal de***. J'allai à son hôtel, un matin ; il était absent. Je me fis annoncer à madame la maréchale. C'est une femme charmante : elle est belle et dévote comme un ange ; elle a la douceur peinte sur son visage ; et puis, un son de voix et une naïveté de discours tout à fait avenants à sa physionomie. Elle était à sa toilette. On m'approche un fauteuil, je m'assieds, et nous causons. Sur quelques propos de ma part, qui l'édifièrent et qui la surprirent, car elle était dans l'opinion que celui qui nie la très sainte Trinité est un homme de sac et de corde, qui finira par être pendu, elle me dit :

N'êtes-vous pas monsieur Diderot?

- Oui, madame.

- C'est donc vous qui ne croyez rien ?

- Moi-même.

- Cependant votre morale est d'un croyant.

- Pourquoi non, quand il est honnête homme ?

- Et cette morale-là, vous la pratiquez ?

- De mon mieux.

- Quoi ! vous ne volez point, vous ne tuez point, vous ne pillez point ?

- Très-rarement.

- Que gagnez-vous donc à ne pas croire ?

- Rien du tout. Madame la maréchale, est-ce qu'on croit, parce qu'il y a quelque chose à gagner ?

- Je ne sais ; mais la raison d'intérêt ne gêne rien aux affaires de ce monde ni de l'autre.

- J'en suis un peu fâchée pour notre pauvre espèce humaine. Vous ne volez point !

- Non, d'honneur.

- Si vous n'êtes ni voleur ni assassin, convenez du moins que vous n'êtes pas conséquent.

- Pourquoi donc ?

- C'est qu'il me semble que si je n'avais rien à espérer ni à craindre quand je n'y serai plus, il y a bien de petites douceurs dont je ne me priverais pas à présent que j'y suis. J'avoue que je prête à Dieu à la petite semaine.

- Vous l'imaginez ?

- Ce n'est point une imagination, c'est un fait.

- Et pourrait-on vous demander quelles sont ces choses que vous vous permettriez si vous étiez incrédule ?

- Non pas, s'il vous plaît, c'est un article de ma confession.

- Pour moi, je mets à fonds perdu.

- C'est la ressource des gueux.
- M'aimeriez-vous mieux usurier ?
- Mais oui ; on peut faire l'usure avec Dieu tant qu'on veut, on ne le ruine pas. Je sais bien que cela n'est pas délicat, mais qu'importe ? Comme le point est d'attraper le ciel, ou d'adresse ou de force, il faut tout porter en ligne de compte, ne négliger aucun profit. Hélas ! nous aurons beau faire, notre mise sera toujours bien mesquine en comparaison de la rentrée que nous attendons. Et vous n'attendez rien, vous ?
- Rien.
- Cela est triste. Convenez donc que vous êtes bien méchant ou bien fou !
- En vérité, je ne saurais, madame la maréchale.
- Quel motif peut avoir un incrédule d'être bon, s'il n'est pas fou ? Je voudrais bien le savoir.
- Et je vais vous le dire.
- Vous m'obligerez.
- Ne pensez-vous pas qu'on peut être si heureusement né qu'on trouve un grand plaisir à faire le bien ?
- Je le pense.
- Qu'on peut avoir reçu une excellente éducation qui fortifie le penchant naturel à la bienfaisance ?
- Assurément.
- Et que, dans un âge plus avancé l'expérience nous ait convaincus qu'à tout prendre il vaut mieux pour son bonheur dans ce monde être un honnête homme qu'un coquin ?
- Oui-da ; mais comment est-on honnête homme, lorsque de mauvais principes se joignent aux passions pour entraîner au mal ?
- On est inconséquent, et y a-t-il rien de plus commun que d'être inconséquent ?
- Hélas ! malheureusement, non ; on croit, et tous les jours, on se conduit comme si on ne croyait pas.
- Et sans croire, l'on se conduit à peu près comme si l'on croyait.
- À la bonne heure ; mais quel inconvénient y aurait-il à avoir une raison de plus, la religion, pour faire le bien, et une raison de moins, l'incrédulité, pour mal faire ?
- Aucun, si la religion était un motif de faire le bien, et l'incrédulité un motif de faire le mal.
- Est-ce qu'il y a quelque doute là-dessus ? Est-ce que l'esprit de religion n'est pas de contrarier cette vilaine nature corrompue, et celui de l'incrédulité de l'abandonner à sa malice, en l'affranchissant de la crainte ?
- Ceci, madame la maréchale, va nous jeter dans une longue discussion.

- Qu'est-ce que cela fait ? Le maréchal ne rentrera pas sitôt, et il vaut mieux que nous parlions raison que de médire de notre prochain.
- Il faudra que je reprenne les choses d'un peu haut.
- De si haut que vous voudrez, pourvu que je vous entende.
- Si vous ne m'entendiez pas, ce serait bien ma faute.
- Cela est poli ; mais il faut que vous sachiez que je n'ai jamais lu que mes heures, et que je ne me suis guère occupée qu'à pratiquer l'Évangile et à faire des enfants.
- Ce sont deux devoirs dont vous vous êtes bien acquittée.
- Oui, pour les enfants ; j'en ai six tous venus et un septième qui frappe à la porte, mais commencez.
- Madame la maréchale, y a-t-il quelque bien dans ce monde-ci, qui soit sans inconvénient ?
- Aucun.
- Et quelque mal qui soit sans avantage ?
- Aucun.
- Qu'appellez-vous donc mal ou bien ?
- Le mal, ce sera ce qui a plus d'inconvénients que d'avantages ; et le bien, au contraire, ce qui a plus d'avantages que d'inconvénients.
- Madame la maréchale aura-t-elle la bonté de se souvenir de sa définition du bien et du mal ?
- Je m'en souviendrai. Appelez-vous cela une définition ?
- Oui.
- C'est donc de la philosophie ?
- Excellente.
- Et j'ai fait de la philosophie !

ESQUISSE D'UN TABLEAU HISTORIQUE DES PROGRÈS DE L'ESPRIT HUMAIN

CONDORCET 1793

Dans cette œuvre testamentaire, écrite sous la Terreur, Condorcet (1743-1794) affirme sa foi inébranlable dans le caractère inéluctable des progrès de la raison et de la société, malgré les péripéties d'une histoire qui connaît des éclipses et des vicissitudes. En s'attardant sur son propre siècle, il revient sur le sens et les modalités du combat mené contre les préjugés.



Il se forma bientôt en Europe une classe d'hommes moins occupés encore de découvrir ou d'approfondir la vérité, que de la répandre ; qui, se dévouant à poursuivre les préjugés dans les asiles où le clergé, les écoles, les gouvernements, les corporations anciennes les avaient recueillis et protégés, mirent leur gloire à détruire les erreurs populaires, plutôt qu'à reculer les limites des connaissances humaines : manière indirecte de servir à leurs progrès, qui n'était ni la moins périlleuse, ni la moins utile.

En Angleterre, Collins et Bolingbroke ; en France, Bayle, Fontenelle, Voltaire, Montesquieu et les écoles formées par ces hommes célèbres, combattirent en faveur de la vérité, employant tour à tour toutes les armes que l'érudition, la philosophie, l'esprit, le talent d'écrire peuvent fournir à la raison ; prenant tous les tons, employant toutes les formes, depuis la plaisanterie, jusqu'au pathétique, depuis la compilation la plus savante et la plus vaste, jusqu'au roman, ou au pamphlet du jour ; couvrant la vérité d'un voile qui ménageait les yeux trop faibles, et laissait le plaisir de la deviner ; caressant les préjugés avec adresse, pour leur porter des coups plus certains ; n'en menaçant presque jamais, ni plusieurs à la fois, ni même un seul tout entier ; consolant quelquefois les ennemis de la raison, en paraissant ne vouloir dans la religion qu'une liberté ; ménageant le despotisme quand ils combattaient les absurdités religieuses, et le culte quand ils s'élevaient contre la tyrannie ; attaquant ces deux fléaux dans leur principe, quand même ils paraissaient n'en vouloir qu'à des abus révoltants ou ridicules, et frappant ces arbres funestes dans leurs racines, quand ils semblaient se borner à élaguer quelques branches égarées ; tantôt apprenant aux amis de la liberté que la superstition, qui couvre le despotisme d'un bouclier impénétrable, est la première victime qu'ils doivent immoler, la première chaîne qu'ils doivent briser ; tantôt au contraire, la dénonçant aux despotes comme la véritable ennemie de leur pouvoir, et les effrayant du tableau de ses hypocrites complots et de ses fureurs sanguinaires ; mais ne se lassant jamais de réclamer l'indépendance de la raison, la liberté d'écrire comme le droit, comme le salut du genre humain ; s'élevant, avec une infatigable énergie, contre tous les crimes du fanatisme et de la tyrannie ; poursuivant dans la religion, dans l'administration, dans les mœurs, dans les lois, tout ce qui portait le caractère de l'oppression, de la dureté, de la barbarie ; ordonnant, au nom de la nature, aux rois, aux guerriers, aux magistrats, aux prêtres, de respecter le sang des hommes ; leur reprochant, avec une énergique sévérité, celui que leur politique ou leur indifférence prodiguait encore dans les combats ou dans les supplices ; prenant enfin, pour cri de guerre, *raison, tolérance, humanité*.

REMERCIEMENTS

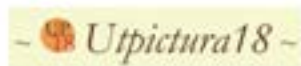
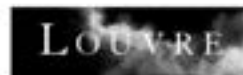
Coordinateur pédagogique
COLAS DUFLO

Coordinatrice techno-pédagogique
LYDIE ROLLIN-JENOUVRIER

Enseignants
Alain SANDRIER, Colas DUFLO & Stéphane PUJOL

Designer Graphique
MARIE LONGHI

Partenaires



Ce projet est co-financé par le fonds
européen de développement régional.



Session tournée dans le décor de l'Hôtel de Soubise, Salon du prince, à Paris

